

De bonnes pratiques pour les échanges et l'utilisation de Ressources génétiques dans les projets de recherche-développement en collaboration Nord-Sud.

Thierry LEROY^{*1,2}, Alexandrine REY³, Thibault SUREAU^{1,2} et Claire NEIRAC³

¹CIRAD, UMR AGAP, F-34398, Montpellier, France

²AGAP, Univ Montpellier, CIRAD, INRAE, Institut Agro, Montpellier, France

³CIRAD, DGDRD, F-34398, Montpellier, France

*auteur contact: thierry.leroy@cirad.fr

La plupart des projets de recherche en collaboration Nord-Sud impliquent l'utilisation de ressources génétiques et/ou de connaissances traditionnelles associées à ces matériels.

Pour mener à bien ces projets, il faut respecter :

- Les lois et les règlements qui existent, tant au niveau international (Convention sur la Diversité Biologique, Protocole de Nagoya, Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture) que régional (Union Européenne) ou national, au Nord comme au Sud
- Un accès et un partage des avantages équitable pour tous les partenaires du projet.

Ceci permet une utilisation adéquate, efficace et équitable des ressources génétiques dans les projets en partenariat.

De bonnes pratiques sont utiles pour mener à bien ces projets. Celles-ci pourront se traduire dans les actions suivantes :

- Considérer ces aspects dans une démarche globale éthique, en créant un Work Package éthique dans les projets ;
- Procéder à une approche partenariale globale dans les projets, en incluant tous les contacts et les réseaux de chaque partenaire dès la conception et la rédaction du projet
- Déterminer les dispositifs applicables dans le projet : lois pour l'Accès et le Partage des Avantages pour les ressources utilisées dans le projet, Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), règles sanitaires, modalités de transport des ressources;
- Créer, si cela est nécessaire, une charte du projet qui définit les rôles et responsabilités de chacun, et définit un plan de gestion des ressources génétiques qui suivra le projet depuis l'accès aux ressources jusqu'à la valorisation des résultats, y compris en anticipant les résultats et les sorties du projet ;
- Réfléchir au devenir et à la gestion de toutes les données associées aux Ressources génétiques qui seront issues du projet.

Mots-clés : Règlements internationaux, accès aux ressources, partage des avantages, éthique, gestion des données, valorisation des résultats